



INSCRIPTION TRANSPORTS SCOLAIRES RENTREE 2025 -2026

Le Syndicat Intercommunal des Transports Urbains Soissonnais (SITUS) assure le transport scolaire des élèves des communes de son ressort territorial.

Les 43 communes concernées sont les suivantes :

ACY, BAGNEUX, BELLEU, BERNOY-LE-CHÂTEAU, BIEUXY, BILLY-SUR-AISNE, BRAYE, BUCY-LE-LONG, CHAUDUN, CHAVIGNY, CHIVRES VAL, CIRY-SALSOGNE, CLAMECY, COURMELLES, CROUY, CUFFIES, CUISY-EN-ALMONT, DOMMIERS, FONTENOY, JUVIGNY, LEURY, MARGIVAL, MERCIEN ET VAUX, MISSY-AUX-BOIS, MISSY-SUR-AISNE, NEUVILLE-SUR-MARGIVAL, OSLY-COURTIL, PASLY, PERNANT, PLOISY, POMMIERS, ROZIERES-SUR-CRISE, SACONIN-ET-BREUIL, SEPTMONTS, SERCHES, SERMOISE, TARTIERS, TERNY-SORNY, VAUX-BUIN, VAUXREZIS, VENIZEL, VIGNOLLES, VILLENEUVE-SAINT-GERMAIN, VREGNY et VUILLERY.

Inscription au transport scolaire scol'tus :

Pour cette rentrée 2025-2026, vous avez deux possibilités pour inscrire les élèves sur le réseau SCOL'TUS :

1. Pour une inscription en ligne, à partir du 24 juin 2025, en vous rendant sur mobilinfos.org à la rubrique « bien vous déplacer » - « sur les lignes scolaires »,
2. En vous rendant dans votre mairie pour remplir et faire viser la fiche d'inscription SCOL'TUS avant le 28 juillet 2025.

Les inscriptions devront s'effectuer avant le lundi 28 juillet 2025. Passé ce délai, le SITUS ne pourra pas garantir la délivrance de l'abonnement SCOL'TUS pour le jour de la rentrée scolaire 2025-2026.

Pour toute nouvelle inscription, une photo de l'enfant sera demandée. Pour les élèves qui possédaient une carte scol'tus en 2024/2025, pensez à vous munir du numéro de dossier.

Délivrance de la carte SCOL'TUS :

En fonction des dispositions établies par la commune du domicile, il vous sera possible de retirer la carte scol'tus dès le lundi 18 août 2025 en mairie ou à la boutique bus, 8 rue de la Buerie à Soissons (à proximité du parvis de la Cathédrale).

Les fiches d'inscription ainsi que toutes les informations nécessaires sont disponibles sur le site internet www.mobilinfos.org

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le SITUS du lundi au samedi (sauf jours fériés) de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (samedi jusqu'à 17h) en appelant la centrale Mobilinfos au 03.23.53.50.50

Pour les élèves dont les parents ne sont pas domiciliés dans les 43 communes desservies par le SITUS, il convient de s'adresser à la Direction des transports scolaires et interurbains de la Région des hauts de France au 03.74.27.00.50 ou en consultant son site internet à l'adresse suivante

<https://transports.hautsdefrance.fr>



Le tarif annuel de l'abonnement scol'tus

est de 64,50 €

